



Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Glorix Professional Rim Blocks Ocean

Révision: 2019-07-28

Version: 08.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Glorix Professional Rim Blocks Ocean

Glorix est une marque commerciale enregistrée et est utilisée sous license d' Unilever.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages identifiés:

AISE-P305 - Nettoyant sanitaires. Procédé manuel

AISE-C8 [3] - Nettoyants sanitaires (spray, pulvérisateur) pour usage domestique

Utilisations déconseillées: Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht, The Netherlands

Coordonnées

Diversey Belgique

Haachtsesteenweg 672, 1910 Kampenhout, Belgique, Tel: 016-617777

E-mail: msds.jd-BE@diversey.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité)

Centre Antipoisons Belgique: Tel: 070-245245

Centre Antipoisons Luxembourg: Tel: (+353) 8002 5500

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Skin Irrit. 2 (H315)

Eye Dam. 1 (H318)

Aquatic Chronic 3 (H412)

2.2 Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement: Danger.

Contient sodium alkylbenzènesulfonate (Sodium Dodecylbenzenesulfonate), alcool alkyl éthoxylé (C13-15 Pareth-7), citral (Citral), linalol (Linalool), 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one (Tetramethyl Acetyloctahydronaphtalenes)

Mentions de danger :

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H318 - Provoque de graves lésions des yeux.

EUH208 - Peut produire une réaction allergique.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P280 - Porter un équipement de protection des yeux et du visage.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P501 - Eliminer le contenu inutilisé comme un déchet chimique.

2.3 Autres dangers

Glorix Professional Rim Blocks Ocean

Pas d'autres dangers connus. Le produit ne répond pas aux critères PBT ou vPvB, prévus par le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe XIII.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
sodium alkylbenzènesulfonate	270-115-0	68411-30-3	01-2119489428-22	Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Aquatic Chronic 3 (H412)		20-30
alcool alkyl éthoxylé	[4]	64425-86-1	[4]	Acute Tox. 4 (H302) Eye Dam. 1 (H318) Aquatic Acute 1 (H400)		3-10
linalol	201-134-4	78-70-6	01-2119474016-42	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1B (H317)		0.1-1
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one	259-174-3	54464-57-2	01-2119489989-04	Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 2 (H411)		0.1-1
citral	226-394-6	5392-40-5	-	Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1A (H317)		0.01-0.1

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.

[1] exempté: mélange ionique. Voir le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe V, paragraphes 3 et 4. Ce sel est potentiellement présent, déterminé par le calcul, et inclus uniquement pour la classification et l'étiquetage. Chaque composant à l'origine du mélange ionique est enregistré, tel que requis.

[2] exempté: inclus dans l'annexe IV du Règlement (CE) N°1907/2006.

[3] exempté: Annexe V du Règlement (CE) N°1907/2006.

[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation:

Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau:

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Contact avec les yeux:

Maintenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

Ingestion:

Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation:

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec la peau:

Provoque des irritations.

Contact avec les yeux:

Provoque des dégâts sévères ou irréversibles.

Ingestion:

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluant gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines. Ne doit pas pénétrer dans le sol. Informer les autorités compétentes dans le cas où le produit pur atteindrait les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou souterraines ou le sol.

Glorix Professional Rim Blocks Ocean

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:**

Pas de précautions spéciales requises.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:

Suivre les recommandations générales en matière d'hygiène considérées comme de bonnes pratiques sur le lieu de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Tenir hors de portée des enfants. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec les yeux. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Voir section 8.2, Contrôles de l'exposition / protection individuelle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Tenir hors de portée des enfants.

Pour les conditions à éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle**

Valeurs limites de l'air, si disponible:

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Procédures de surveillance recommandées, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC**Exposition humaine**

DNEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
sodium alkylbenzènesulfonate	-	-	-	0.425
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
linalol	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthan e-1-one	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
citral	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

DNEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
sodium alkylbenzènesulfonate	-	-	-	85
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
linalol	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthan e-1-one	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
citral	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

DNEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
---------------	-----------------------------	---	----------------------------	--

Glorix Professional Rim Blocks Ocean

sodium alkylbenzènesulfonate	-	-	-	42.5
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
linalol	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthan e-1-one	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
citral	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

DNEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
sodium alkylbenzènesulfonate	-	-	-	6
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
linalol	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthan e-1-one	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
citral	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

DNEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
sodium alkylbenzènesulfonate	-	-	-	1.5
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
linalol	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthan e-1-one	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
citral	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
sodium alkylbenzènesulfonate	0.268	0.0268	0.0167	3.43
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
linalol	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthan e-1-one	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
citral	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m ³)
sodium alkylbenzènesulfonate	8.1	6.8	35	-
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Donnée non disponible
linalol	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Donnée non disponible
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthan e-1-one	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Donnée non disponible
citral	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Donnée non disponible

8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.

Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.

Les conditions normales d'utilisation sont supposés s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des pur produit:

Contrôles d'ingénierie appropriés: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles organisationnels appropriés: Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage:

Lunettes de sécurité ou masques protecteurs (EN 166).

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Vérifiez les instructions concernant la perméabilité et le délai, comme préconisé par le fournisseur des gants. Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale, tels que le risque d'éclaboussures, de coupures, temps de contact et

Glorix Professional Rim Blocks Ocean

température.

Gants indiqués pour un contact prolongé: Matière: caoutchouc butyle Temps de pénétration: > = 480 min Epaisseur du matériau: > = 0,7 mm

Gants indiqués pour la protection contre les éclaboussures: Matière: caoutchouc nitrile Temps de pénétration: ≥ 30 min Epaisseur du matériau: ≥ 0.4 mm

En concertation avec le fournisseur de gants de protection, un autre type offrant une protection semblable peut être choisi.

Protection du corps:**Protection respiratoire:**

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles de l'exposition de l'environnement:

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

Méthode / remarque**État physique:** Solide**Couleur:** Bleu**Odeur:** Parfumée**Seuil olfactif:** Non applicable**pH** Non applicable.**Point de fusion/point de gel (°C)** Non déterminé

Non approprié pour la classification de ce produit

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé

Non applicable pour les solides ou les gaz

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphérique (hPa)
sodium alkylbenzènesulfonate	Pas de données disponibles		
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles		
linalol	Pas de données disponibles		
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one	Pas de données disponibles		
citral	Pas de données disponibles		

Méthode / remarque**Inflammabilité (liquide):** Non applicable.**Point d'éclair (°C):** Non applicable.**Supporte la combustion:** Non applicable.

(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)

Vitesse d'évaporation: Not relevant for classification of this product.

Non approprié pour la classification de ce produit

Inflammabilité (solide, gaz): Non inflammable**Limite d'inflammabilité inférieure/supérieure (%)** Non déterminé

Voir les données sur la substance

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Méthode / remarque**Pression de vapeur:** Non déterminé

Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
sodium alkylbenzènesulfonate	Pas de données disponibles		
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles		
linalol	Pas de données disponibles		
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one	Pas de données disponibles		
citral	Pas de données disponibles		

Méthode / remarque**Densité de vapeur:** Non déterminé**Densité relative:** ≈ 1.65 (20 °C)**Solubilité dans/miscibilité avec Eau:** SolubleNon approprié pour la classification de ce produit
OECD 109 (EU A.3)

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Glorix Professional Rim Blocks Ocean

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
sodium alkylbenzènesulfonate	> 250		
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles		
linalol	Pas de données disponibles		
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one	Pas de données disponibles		
citral	Pas de données disponibles		

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Méthode / remarque

Température d'auto-inflammabilité: Non déterminé**Température de décomposition:** Non applicable.**Viscosité:** Non déterminé**Propriétés explosives:** Non-explosif.**Propriétés comburantes:** Non comburant.

Non applicable pour les solides ou les gaz

9.2 Autres informations

Tension superficielle (N/m): Non déterminé**Corrosion vis à vis des métaux:** Non déterminé

OECD 115

Non applicable pour les solides ou les gaz

Données de la substance, constante de dissociation, si disponible:

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles

Pas connu en cas d'usage dans des conditions normales.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Données sur le mélange:.

ATE(s) pertinentes, calculées:

ATE - Voie orale (mg/kg): >2000

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
sodium alkylbenzènesulfonate	LD ₅₀	1080	Rat	OECD 401 (EU B.1)	
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
linalol		2790	Rat		
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one		Pas de données disponibles			
citral		Pas de données disponibles			

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
sodium alkylbenzènesulfonate	LD ₅₀	> 2000	Rat	OECD 402 (EU B.3)	
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
linalol		Pas de données disponibles			
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one		Pas de données disponibles			
citral		Pas de données disponibles			

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
sodium alkylbenzènesulfonate		Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
linalol		Pas de données disponibles			
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one		Pas de données disponibles			
citral		Pas de données disponibles			

Irritation et corrosivité

Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
sodium alkylbenzènesulfonate	Irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
linalol	Pas de données disponibles			
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one	Pas de données disponibles			
citral	Pas de données disponibles			

Irritation oculaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
sodium alkylbenzènesulfonate	Corrosif(ve)	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
linalol	Pas de données disponibles			
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one	Pas de données disponibles			
citral	Pas de données disponibles			

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
sodium alkylbenzènesulfonate	Non irritant pour les voies respiratoires			
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
linalol	Pas de données disponibles			
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one	Pas de données disponibles			
citral	Pas de données disponibles			

Glorix Professional Rim Blocks Ocean

Sensibilisation

Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
sodium alkylbenzènesulfonate	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / GPMT	
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
linalol	Pas de données disponibles			
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one	Pas de données disponibles			
citral	Pas de données disponibles			

Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
sodium alkylbenzènesulfonate	Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
linalol	Pas de données disponibles			
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one	Pas de données disponibles			
citral	Pas de données disponibles			

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
sodium alkylbenzènesulfonate	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 471 (EU B.12/13) OECD 476 OECD 473	Pas de données disponibles	
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	
linalol	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	
citral	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	

Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
sodium alkylbenzènesulfonate	Pas de données disponibles
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles
linalol	Pas de données disponibles
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one	Pas de données disponibles
citral	Pas de données disponibles

Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
sodium alkylbenzènesulfonate	NOAEL	Effets tératogènes	300	Rat	Pas de tests selon les lignes directrices		Aucun effet important ou danger critique connus
alcool alkyl éthoxylé			Pas de données disponibles				
linalol			Pas de données disponibles				
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one			Pas de données disponibles				
citral			Pas de données disponibles				

Toxicité par administration répétée

Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
sodium alkylbenzènesulfonate		Pas de données				

Glorix Professional Rim Blocks Ocean

		disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
linalol		Pas de données disponibles				
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one		Pas de données disponibles				
citral		Pas de données disponibles				

toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
sodium alkylbenzènesulfonate		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
linalol		Pas de données disponibles				
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one		Pas de données disponibles				
citral		Pas de données disponibles				

toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
sodium alkylbenzènesulfonate		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
linalol		Pas de données disponibles				
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one		Pas de données disponibles				
citral		Pas de données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
sodium alkylbenzènesulfonate			Pas de données disponibles					
alcool alkyl éthoxylé			Pas de données disponibles					
linalol			Pas de données disponibles					
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one			Pas de données disponibles					
citral			Pas de données disponibles					

STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
sodium alkylbenzènesulfonate	Pas de données disponibles
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles
linalol	Pas de données disponibles
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one	Pas de données disponibles
citral	Pas de données disponibles

STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
sodium alkylbenzènesulfonate	Pas de données disponibles
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles
linalol	Pas de données disponibles
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one	Pas de données disponibles
citral	Pas de données disponibles

Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3. Si concerné, voir la section 9 pour la viscosité dynamique et la densité relative du produit.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur les substances, le cas échéant et si disponibles, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aquatique à court terme

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
sodium alkylbenzènesulfonate	LC ₅₀	1.67	Poisson	EPA-OPPTS 850.1075	96
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
linalol		Pas de données disponibles			
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one		Pas de données disponibles			
citral		Pas de données disponibles			

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
sodium alkylbenzènesulfonate	LC ₅₀	2.9	Daphnie	OECD 202 (EU C.2)	48
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
linalol		Pas de données disponibles			
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one		Pas de données disponibles			
citral		Pas de données disponibles			

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
sodium alkylbenzènesulfonate	E _b C ₅₀	47.3	Non déterminé	Pas de tests selon les lignes directrices	72
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
linalol		Pas de données disponibles			
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one		Pas de données disponibles			
citral		Pas de données disponibles			

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
sodium alkylbenzènesulfonate		Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
linalol		Pas de données disponibles			
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one		Pas de données disponibles			
citral		Pas de données disponibles			

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition
sodium alkylbenzènesulfonate	EC ₅₀	550	Bactérie	OECD 209	3 heure(s)
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
linalol		Pas de données disponibles			
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one		Pas de données disponibles			
citral		Pas de données disponibles			

Toxicité aquatique à long terme

Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
sodium alkylbenzènesulfonate	NOEC	0.23	<i>Oncorhynchus mykiss</i>	Méthode non communiquée	72 jour(s)	
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
linalol		Pas de données disponibles				
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one		Pas de données disponibles				
citral		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
sodium alkylbenzènesulfonate	NOEC	1.41	<i>Daphnia magna</i>	OECD 211		
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
linalol		Pas de données disponibles				
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one		Pas de données disponibles				
citral		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sédiment)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
---------------	---------	----------------------------	---------	---------	----------------------------	-----------------

Glorix Professional Rim Blocks Ocean

sodium alkylbenzènesulfonate		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
linalol		Pas de données disponibles				
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one		Pas de données disponibles				
citral		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

12.2 Persistance et dégradabilité**Dégradation abiotique**

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible:

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Biodégradation

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT ₅₀	Méthode	Evaluation
sodium alkylbenzènesulfonate	Boues activées, aérobie	CO ₂ production	85 % en 28 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable
alcool alkyl éthoxylé				OECD 301B	Facilement biodégradable
linalol				OECD 301D	Facilement biodégradable
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one					Difficilement biodégradable.
citral				OECD 301F	Facilement biodégradable

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

12.3 Potentiel de bioaccumulationCoefficient de partage n-octanol/eau (log K_{ow})

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
sodium alkylbenzènesulfonate	3.32	Méthode non communiquée	Faible potentiel de bioaccumulation	
alcool alkyl éthoxylé	-		Pas de bioaccumulation prévue	
linalol	Pas de données disponibles			
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one	Pas de données disponibles			
citral	Pas de données disponibles			

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
sodium alkylbenzènesulfonate	2-1000		Méthode non communiquée	Haut potentiel de bioaccumulation	
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles				
linalol	Pas de données disponibles				
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one	Pas de données disponibles				
citral	Pas de données disponibles				

Glorix Professional Rim Blocks Ocean

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coefficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/sédiments	Evaluation
sodium alkylbenzènesulfonate	Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles				
linalol	Pas de données disponibles				
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphthyl)éthane-1-one	Pas de données disponibles				
citral	Pas de données disponibles				

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Autres effets néfastes

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent être éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

Le code européen des déchets:

20 01 29* - détergents contenant des substances dangereuses.

Emballages vides

Recommandation:

Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU: Marchandises non-dangereuses

14.2 Nom d'expédition des Nations unies Marchandises non-dangereuses

14.3 Classe(s) de danger pour le transport: Marchandises non-dangereuses

14.4 Groupe d'emballage: Marchandises non-dangereuses

14.5 Dangers pour l'environnement: Marchandises non-dangereuses

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Marchandises non-dangereuses

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: Marchandises non-dangereuses

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

Règlements UE:

- Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH
- Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
- Règlement (CE) n° 648/2004 - règlement relatif aux détergents

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement): Non applicable.

UFI: 7DM5-R0E9-P000-5QYT

Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004

agents de surface anioniques

15 - 30 %

agents de surface non ioniques, phosphates, hydrocarbures aromatiques

< 5 %

parfums, Linalool, Citral, Limonene

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Code SDS: MSDS5810

Version: 08.0

Révision: 2019-07-28

Raison de la révision:

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2, 3, 4, 8, 9, 11, 12, 16

Procédure de classification

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées à l'article 3:

- H302 - Nocif en cas d'ingestion.
- H303 - Peut être nocif en cas d'ingestion.
- H315 - Provoque une irritation cutanée.
- H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
- H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Abréviations et acronymes:

- AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- DNEL - Dose dérivée sans effet
- EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
- PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
- Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables
- ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë
- DL50 - dose létale, 50%
- CL50 - concentration létale, 50%
- CE50 - concentration efficace, 50%
- DSEO - Dose sans effet observé
- DSENO - Dose sans effet nocif observé
- OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques

Fin de la Fiche de Données de Sécurité